

L'Assemblée nationale adopte la loi sur l'aide à mourir. retrouvez ici le communiqué de Mgr d'Ornellas, archevêque de Rennes.

COMMUNIQUÉ

L'Assemblée nationale a adopté aujourd'hui la loi ouvrant un « droit à l'aide à mourir ».

Ce vote marque au fer rouge l'histoire législative de notre pays car il touche à l'une des questions les plus graves : celle de la vie humaine, de la souffrance et de la mort. L'Église reçoit ce vote avec gravité et ne peut taire sa profonde inquiétude devant un choix qui modifie notre regard collectif sur les personnes les plus fragiles.

Mais l'adoption de cette loi n'est pas un coup d'arrêt à notre commune responsabilité. Elle la rend plus exigeante encore. Elle n'est pas la fin d'une histoire, mais le commencement d'une mission renouvelée. Elle ne clôt pas nos débats de conscience, mais ouvre à un nouveau discernement pour que soient toujours mieux accompagnés nos frères et sœurs fragilisés par l'approche de la mort.

Ne mesurons ni notre espérance ni notre engagement à l'aune d'un résultat parlementaire. Il faut le rappeler, c'est une constance de l'histoire : Les grandes renaissances spirituelles ne sont presque jamais nées de majorités acquises ; elles ont commencé par des hommes et des femmes qui ont choisi de demeurer fidèles à leur humanité et aux valeurs qu'elle porte. Reconnaissons et saluons ces hommes et ces femmes qui, parfois depuis de longues années, rendent visible une belle manière d'habiter le monde : leurs relations avec les malades vulnérables, leurs accompagnements tissés au long des jours, leurs recherches pour mieux lutter contre la douleur, leurs engagements toujours en équipe, sont comme une école d'humanité où les verbes partager, servir, aimer, espérer ont un vrai sens. Leur force ne réside pas dans le nombre, mais dans la vérité de leur témoignage.

Ces derniers mois, nous l'avons entendu ce témoignage ! Des médecins et des soignants, des responsables d'établissements, des parlementaires ont pris la parole avec force et conviction. Des bénévoles de soins palliatifs ont osé dire avec cœur ce qu'ils vivent. Des familles ont raconté le juste accompagnement d'un proche jusqu'à son dernier souffle. Des malades eux-mêmes se sont exprimés. Mais aussi des jeunes qui ont lancé avec audace des chaînes de prière, des communautés paroissiales qui ont organisé des débats et des veillées de prière. Divers responsables religieux ont exprimé avec nuance leurs pensées sur le prix inestimable de la vie et la grandeur du soin ultime. Tout cela a inondé nos réseaux sociaux.

Même si cela ne fera pas les gros titres demain, c'est pourtant là que se prépare déjà un avenir plus respectueux de l'être humain, un avenir plus juste, un avenir qui ait de la considération pour ces hommes et ces femmes unissant leur savoir-être et leur savoir-faire dans un même établissement pour soigner et accompagner jusqu'au bout. Ce serait justice qu'une clause de conscience institutionnelle leur soit un jour accordée !

Toute cette extraordinaire mobilisation prouve qu'il existe, au plus intime de chaque conscience, un lieu où l'homme pressent que toute vie est un mystère qui appelle le respect plutôt que la maîtrise, la compassion plutôt que le geste léthal.

Une civilisation ne se relève jamais seulement par des lois, mais lorsque des consciences décident de servir la vie avec une fidélité renouvelée.

Rennes, le 15 juillet 2026

+ Pierre d'Ornellas

Archevêque de Rennes